

<u>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2007</u> <u>PLACE AU VELO A CRETEIL ET MDB94</u>

Membres du bureau présents : Jean-Paul, Maurice, Vincent, Diane, Francine

ACTIONS :

- **Plan de déplacement du conseil général:**
 - **Diane** doit donner ses remarques rapidement (fait à ce jour) pour que **Jean-Paul** puisse renvoyer notre point de vue au conseil général
 - **Vincent** doit modifier sa contribution (erreur à propos des aménagements déjà présents dans la rue Dementitroux). (Diane a corrigé cette erreur lors de sa contribution)
- **Maurice** doit rajouter une demande de parking à vélo (arceaux) devant le parc Dupeyroux sur le document de la communauté d'agglomérations.
- **Jean-Paul** est allé à un atelier de mobilité organisé par la communauté d'agglomérations Plaine centrale. Il en est ressorti qu'il manque un conseil à la mobilité pour les personnes qui n'ont pas de moyen de déplacement. L'association propose de mettre à la disposition de ces personnes une vélo-école, et un conseil pour trouver le meilleur trajet entre deux points. Ceci s'ajoutera à une carte des transports (Bus, Vélo etc.), ainsi qu'à un site internet.

ADMINISTRATIF :

- **Franck et Francine** doivent mettre au clair les comptes place au vélo avant de redonner la gestion au mdb
- **Jean-Paul** doit mettre en partage pour les membres du bureau son fichier de dépense mdb. (fichier dans lequel il récapitule les dépenses qu'il fait au compte du mdb94, et qui lui sert à se faire rembourser). A partir de maintenant, les dépenses seront à consigner dans ce fichier (en ligne), et les factures seront à donner à Jean-Paul. Il fera un envoi groupé au MDB lorsqu'il y aura plusieurs remboursements à faire.
- **Jean-Paul** propose de revoir le statut de l'association, pour être uniquement une antenne MDB, afin de se libérer des contraintes administratives (comptes, relances d'adhésions, subvention, etc...), puisqu'ils disposent d'une permanente. L'adhésion serait alors à reverser directement au MDB **Jean-Paul** doit demander à Catherine comment on peut faire juridiquement pour changer ce statut.

COMMUNICATION :

- **Vincent** doit voir avec Claire (de place au vélo à Alfortville) une version de leur tract, et l'autorisation de le copier, afin de renouveler notre tract pour qu'apparaisse notre changement de statut (antenne MDB). Il faut également faire apparaître dans ce nouveau tract un formulaire d'adhésion similaire à celui présent dans le tract MDB.
-

ACHATS :

- **Jean Paul** doit commander des nouveaux gilets (200). Il lui reste 50 gilets à faire imprimer, ce qu'il fera quand il aura reçu les 200 nouveaux.